



Dans le présent document, le terme « bâtiment » s'entend également comme « partie de bâtiment »

Je soussigné : **UFM de Noisy-Le-Sec**

Adresse	14 Rue Paul Verlaine 93130 Noisy-le-Sec		
Code postal	93130	Localité	Noisy-Le-Sec

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre, si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante (bâtiment ≤ 50 m²) :

Construction de salles de classe

située à :

Adresse	58 Chemin de Montreuil à Claye 93110 Rosny-sous-Bois		
Code postal	93110	Localité	Rosny-sous-Bois

Référence(s) cadastrale(s) : **0000M0058**

Surface de référence : **41 m²**

Coordonnées du maître d'œuvre : **CREE**

Adresse	33 Rue Etienne Chevalier 95100 Argenteuil		
Code postal	95100	Localité	Argenteuil

Atteste qu'au moment du dépôt de permis de construire (**pour tout bâtiment ≤ 50 m²**) :

- Disposition 2 : L'opération de construction sus-citée respecte les exigences de performance énergétique et environnementale définie aux articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (réglementation environnementale - RE2020).

Signataire : **UFM de Noisy-Le-Sec**
Le : **27/11/2025**
Signature :